

9 mois de prison ferme et 50000 euros d'amende pour avoir insulté Taubira

écrit par Christine Tasin | 16 juillet 2014



<http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2014/07/15/97001-20140715FILWWW00382-une-ex-candidate-fn-condamnee-pour-avoir-insulte-taubira.php>

Au fou ! Ce jugement dément va encore plus loin que ce que nous dénonçons il y a peu ici. Les juges ont largement dépassé les espoirs les plus fous du procureur, passant des 4 mois demandé à 9 et des 5000 euros demandés à 50000 plus 30000 pour le FN !

Y a-t-il des tribunaux où la justice est devenu un vain mot ?

Nous sommes passés dans une autre ère, dans un autre monde, où la civilisation et le respect d'autrui n'a plus cours. Comme je le disais il y a peu dans l'article ci-dessous dont voici un extrait :

<http://resistancerepublicaine.com/2014/profaner-notre-dame-cest-bien-moins-grave-que-dire-que-lislam-est-une-saloperie/>

Une conclusion s'impose à la seule lecture de ces quelques cas, emblématiques de la déroute judiciaire ou plutôt de l'ahurissante et antirépublicaine tyrannie politique s'appuyant sur certains juges :

HOLLANDE A INVENTE LA SACRALISATION DES MINISTRES ET ESSENTIELLEMENT CELLE DE SON AME DAMNEE TAUBIRA, SACRALISATION QUI S'ACCOMPAGNE DE CELLE DE L'ISLAM.

Les Romains donnaient, eux aussi, à leurs magistrats, le pouvoir de vie et de mort et les licteurs qui les précédaient en tous lieux portaient la hache (symbole du pouvoir de mise à mort) au milieu des « fasces », faisceau de verges représentant le pouvoir de corriger. Leur présence annonçait au peuple la présence d'un des représentants de l'Etat qui, à ce titre, était SACER, (sacré et donc intouchable).

Sauf que... les Romains avaient une autre idée de leur tâche, de leur rôle et pensaient avant tout à la grandeur de Rome. C'est pourquoi s'attaquer à eux c'était s'attaquer à Rome. Et les pouvoirs des magistrats romains, malgré leur sacralité avaient d'énormes limites. Ils n'étaient élus que pour un an (on en rêve !), ils étaient au moins deux à se partager le pouvoir), et tout citoyen romain peut faire appel au peuple quand il considère qu'il est le jouet d'un abus de pouvoir d'un magistrat...

C'est peu dire que nous sommes loin du modèle romain et que tend actuellement à prévaloir le modèle du despote oriental, musulman de préférence qui impose la charia à tous et se situe quant à lui au-dessus des lois...

Combien de temps encore les Français accepteront-ils cela ?

Reste à espérer que l'ex-candidate FN fera appel....

Christine Tassin